



PREFETE DU PAS-DE-CALAIS

Calais, le 10 octobre 2016

SOUS-PREFECTURE DE CALAIS

Bureau de la réglementation
et des libertés publiques

Affaire suivie par : Nathalie LEULLIEUX

Tél : 03 21 19 70 56

nathalie.leullieux@pas-de-calais.gouv.fr

Monsieur,

Par mail du 8 octobre 2016, j'ai pris connaissance de votre intention d'organiser à Calais, le 14 octobre 2016, un rassemblement ayant pour objet « d'exprimer votre solidarité aux migrants de Calais, protester contre les politiques européennes en particulier, et affirmer le plein droit à l'asile, à la liberté de circulation et d'installation pour tous les migrants ».

Eu égard aux incidents survenus lors de la précédente manifestation du 1^{er} octobre dernier, j'envisage de prendre une mesure d'interdiction de ce rassemblement.

En vertu du principe du contradictoire, je vous propose de vous rencontrer ce mardi 11 octobre 2016, en sous-préfecture de Calais, pour vous permettre de présenter vos observations.

En cas d'empêchement, vous avez également la possibilité de me communiquer par écrit, dans un délai de 24 heures, tous éléments que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,

Vincent BERTON

Monsieur Anzoumane SISSOKO
Porte-parole de la
Coalition Internationale des Sans Papiers et Migrants
Chez M. DRAME
Hall n° 3
19 rue de l'Ourcq
75019 PARIS

